



HOMECLÉ

ACHAT . VENTE
LOCATION . GESTION LOCATIVE

BAREME D'HONORAIRES

En vigueur à compter du 05 juin 2026

VENTE*

Prix de vente	Honoraires
0 € à 200 000 €	5 %
200 001 € à 500 000 €	4,5 %
A partir de 500 001 €	4 %

Terrain	
0 € à 100 000 €	8 000 €
A partir de 100 001 €	10 000 €

Honoraires minimum : 8 000 € TTC

Avis de valeur (en cas de non-vente ou succession) : 100 € TTC

Rapport d'estimation (en cas de non-vente ou succession) : 250 € TTC

*Barème d'honoraires TTC à la charge du vendeur
Des remises commerciales exceptionnelles pourront être pratiquées (lots multiples, ancien client, client agence, indicateurs d'affaires, etc...).

LOCATION

Prestations	A la charge du bailleur	A la charge du locataire
Baux d'habitation (1)		
Visite du locataire, constitution du dossier locatif, rédaction du bail	12 € /m ² (zone très tendue)	12 € /m ² (zone très tendue)
	10 € /m ² (zone tendue)	10 € /m ² (zone tendue)
	8 € /m ² (zone non tendue)	8 € /m ² (zone non tendue)
Réalisation d'état des lieux	3 € / m ²	3 € / m ²
Entremise, mise en location et négociation	50 € TTC	/
Baux commerciaux et professionnels (2)		
Mise en location Rédaction du bail	10 % du loyer annuel	10 % du loyer annuel

(1) Nos honoraires respectent les directives du Décret n° 2014-890 du 1er août 2014
(2) Tarif également applicable pour les baux d'habitation hors résidence principale

BAREME D'HONORAIRES

En vigueur à compter du 26 mars 2026

GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS INCLUSES	HOMECLÉ Basique	HOMECLÉ Premium
Honoraires de gestion courante (en % HT de l'encaissement toutes charges comprises)	5%	7%
Mise en place du mandat de gestion	x	x
Encaissement des loyers et provisions pour charges locatives	x	x
Emission des appels de loyers (avis d'échéance) et quittances	x	x
Reversement mensuel des loyers encaissés	x	x
Gestion des provisions sur charges	x	x
Tenue de la comptabilité locative du propriétaire	x	x
Vérification de l'attestation d'assurance à jour + entretiens annuels	x	x
Demande de devis pour travaux	x	x
Révision annuelle des loyers	x	x
Départ du locataire, contrôle de la validité du congés et des modalités	x	x
Etat des lieux de sortie	x	x
Accès à l'extranet propriétaire	x	x
Pré-visite avant état des lieux de sortie et compte rendu de suivi	100,00 € TTC	x
Envoi des documents relatifs à la déclaration des revenus fonciers	90,00 € TTC	x
Gestion des impayés : relance LRAR, mise en demeure, commandement de payer par huissier, etc. ATTENTION : les frais d'huissier, d'avocat ou de justice sont à la charge du propriétaire bailleur	250,00 € TTC	x
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux	200,00 € TTC	x
Gestion techniques des travaux courant (devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention).	2,50 % TTC du montant des travaux	x
Visite technique du logement (suivi des travaux de rénovation).	100,00 € TTC	x
Représentation en assemblée générale de copropriété	175,00 € TTC	
Envoi de lettre simple	20,00 € TTC	
Envoi de lettre recommandée avec accusé de réception	30,00 € TTC	

Assurance propriétaire non occupant (PNO) : **voir tarif avec l'agence***

Garantie de loyers impayés (GLI) : **2,5 % des loyers et charges encaissées***

Conseil, expertise, et prestations exceptionnelles (taux horaire) : **108 € TTC**

*en sus des honoraires de gestion courante